

Visite présidentielle dans le Parc du massif des Bauges, territoire à énergie positive



Jeudi 20 août, Le Châtelard - Le Parc naturel régional du Massif des Bauges accueille la visite de François Hollande, président de la République et de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, en présence de Jean-Louis Joseph, président la Fédération des Parcs et de Philippe Gamen, président du Parc.

Le président de la République s'est saisi du vote et de la promulgation de la loi sur la transition énergétique, que la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a fait passer au Parlement, pour décider de cette visite dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges —comme de l'occasion d'y signer la convention TEPOS pour l'obtention du Fonds de Transition Énergétique, créé par la loi et maintenant disponible*.

Parmi les 212 territoires qui ont fait le choix de la transition énergétique et de la croissance verte, le chef de l'État a voulu venir saluer ce projet, co-construit entre le Parc du Massif des Bauges et les agglomérations d'Annecy et Chambéry – qui est le premier à s'être mis en place ! ... tout en évoquant la réforme territoriale : "Parce qu'il fallait qu'il y ait un esprit qui puisse emporter les convictions, une volonté qui puisse également dépasser les obstacles —et c'était tout le sens de la démarche que vous avez engagée— je veux effectivement saluer ce que le Parc naturel a été capable de faire : dépasser les frontières administratives. Vous aviez anticipé la loi dite NOTRe ! Vous aviez déjà inventé un territoire au contenu positif mais surtout aux frontières que vous alliez vous-même fixer"

Le président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est satisfait que le chef de l'État ait souligné dans son allocution l'exemplarité des Parcs : "oui, nos Parcs sont capables de fédérer des milieux professionnels, des catégories, au-delà des territoires et des collectivités... de travailler avec les agriculteurs, les artisans, les élus, les protecteurs de la nature... Effectivement : travailler ensemble, "être ensemble" pour en tirer ensuite des retombées positives, y compris touristiques.

Quand François Hollande nous dit : vous avez voulu que votre territoire soit innovant — et que l'innovation est capitale : "celle des ingénieurs, des entrepreneurs, des techniciens mais aussi culturelle, sociale, et même politique, pour inventer les territoires de demain et donner davantage d'atouts, de leviers à ceux qui y vivent" : le réseau de nos 51 Parcs est effectivement fier de cette reconnaissance et de relever ce défi de l'innovation pour nos territoires, depuis près de 50 ans maintenant, en répondant ainsi aux deux enjeux qui intéressent le plus nos concitoyens : l'enjeu climatique bien sûr mais surtout l'enjeu économique.

Le Président l'a dit : la loi de transition énergétique est une chance pour l'emploi et pour favoriser une croissance plus équilibrée et moins prédatrice sur les ressources naturelles. Nos Parcs, grâce aux actions qu'ils engagent dans le cadre de la mise en place de la loi sur la transition énergétique, contribuent à développer —ici dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges comme dans nos 51 Parcs — des emplois d'avenir dans les filières de la transition énergétique, dans l'économie circulaire – qui fait partie des priorités de la loi - mais également des emplois pour l'animation du territoire, dans la rénovation de l'habitat, le développement du photovoltaïque..."

Pour Philippe Gamen, président du Parc : “Préserver la biodiversité ; protéger les paysages ; promouvoir l’urbanisme durable ; dynamiser l’économie circulaire, l’éducation à l’environnement ; développer les énergies renouvelables... sont autant d’objectifs assignés aux projets de territoire à énergie positive et faisant écho aux missions des Parcs. C’est pour cette raison que 40 territoires de Parcs ont été lauréats parmi les 212 territoires TEPOS. Du fait de la particularité de notre Parc, qui travaille sur la solidarité urbain-rural depuis de nombreuses années, nous avons été en capacité de déposer un projet de territoire à énergie positive en collaboration avec deux de nos agglomérations portes, Annecy et Chambéry, partenaires indispensables à notre développement. Ces dynamiques territoriales sont facilitées par notre fédération nationale et notre Président, ici présent, qui collabore au quotidien avec le cabinet et les services Mme la Ministre de l’Écologie, du Développement durable et de l’Énergie ”

* Plus de 500 territoires ont déposé leur candidature pour être reconnus et avoir les conditions du label « territoire à énergie positive » et les moyens financiers qui vont avec. Sur les 212 lauréats, 40 Parcs naturels régionaux ont été retenus. Le Fonds de Transition Énergétique, créé par la loi est maintenant disponible. Il pourra accorder en moyenne 500 000 euros jusqu’à deux millions d’euros par territoire.

Contact

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Géraldine Falek

Tél. : 06 30 71 34 58

Courriel : gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr

Carole VANESSE

Chargée de communication

Parc naturel régional du Massif des Bauges

04 79 54 97 82 / 06 13 79 04 94

Rendez- vous sur www.parcdesbauges.com